



INFOS MAIRIE

Stationnement résident : vignette 2020

Mis en ligne le 21 janvier 2020

N'oubliez pas de renouveler votre abonnement de stationnement pour l'année 2020.

Pour cela, rendez-vous au poste de Police Municipale (10 rue Orsel) avec :

- > votre carte grise,
- > l'assurance du véhicule,
- > un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Questions/réponses :

Est-il possible de changer de véhicule en cours d'année pour l'abonnement stationnement ?

Il est tout à fait possible de changer de véhicule en cours d'année, il suffit pour cela de revenir au poste de police avec : la vignette annuelle en votre possession, la nouvelle carte grise et l'attestation d'assurance et nous basculerons votre abonnement sur le nouveau véhicule.

Je possède déjà un abonnement résident : puis-je simplement passer chercher ma nouvelle vignette 2020 ou dois-je de nouveau présenter tous mes justificatifs ?

Les justificatifs doivent être systématiquement présentés.

J'ai 2 véhicules : puis-je avoir un abonnement résident pour les deux ?

Nous ne délivrons qu'un abonnement par foyer résidant à l'intérieur du périmètre payant.

Je suis Oullinois mais j'ai une voiture de fonction d'une entreprise qui n'est pas à Oullins. Puis-je bénéficier de l'abonnement résident ?

Vous pouvez bénéficier de l'abonnement (à condition d'habiter dans la zone périmètre payant). En plus des autres justificatifs, vous devez fournir une attestation de votre employeur stipulant que vous utilisez le véhicule de la société.



VILLE D'OULLINS-PIERRE-BENITE

HÔTEL DE VILLE
PLACE ROGER SALENGRO - BP 87
69923 OULLINS CEDEX
04 72 39 73 13

MAIRIE DÉLEGUÉE DE PIERRE-BENITE :
HÔTEL DE VILLE
PLACE JEAN JAURÈS
69 310 PIERRE-BÉNITE
04 78 86 62 62

► **HORAIRES** ([HTTP://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?](http://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?))

@ CONTACTEZ-NOUS